

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Amarilys brassard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/c3be359e4f74f49ecc99d605>

Date d'obtention : 2022-02-28 19:41:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est un outil d'intervention dédié aux intervenants en milieu scolaire. Cet outil fournit un encadrement uniforme des interventions. Il réduit les délais ; prise en charge rapide. Respecte l'intégrité des victimes puisque les images ne circulent pas. L'intervention est éducative.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle m'offre une démarche d'intervention structurée dans un cadre sécurisant.

Donne des outils , des grilles qui font qu'on sait comment intervenir.

mon rôle devient clair ainsi que celui des autres intervenants.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À leur intégrité physique et psychologique. Éviter que les images soient vues . Toujours avoir en tête une intervention bienveillante.